

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-424-1932 nommant une commission chargée de constater l'état d'une voiture automobile l'or ancien modèle se trouvant à Ali-Sabiet.

n° 30-424-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mars 1932

Numéro JO
n° 424 du 31/03/1932

Date du numéro
31 mars 1932

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à de par décret du 18 juin 1884:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Une commission formée de : Allarousse, administrateur commandant : le cercle de Dikkil-Gobad. président : Collombet, Administrateur chef du 1er bureau; Bodin, adjoint principal des services civils, de classe except ionnelle, membres. est chargée de constater l'état de la voiture automobile usagée se trouvant à Ali-Sabiet et appartenant au service local (Ford ancien modèle). Art. 2. — La commission fera au chef de la colonie toutes propositions utiles concernant la destination à donner à cette voiture. Art. 3. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

ANTONIN.